

Société lausannoise de musique de chambre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Napoléon cuisinier. — Napoléon, qui fut l'un des hommes les plus complets et les plus universels qui aient fixé l'attention du monde, voulut, au fort de sa puissance, savoir si le métier de cuisinier faisait partie de sa fécondité de ressources.

Le baron de Meneval nous le montre ainsi à l'œuvre, à côté de Marie-Louise, au château des Tuileries :

« La réminiscence d'un goût puisé dans la familiarité de la vie domestique qu'elle avait menée dans sa jeunesse, lui (l'impératrice Marie-Louise) inspira un jour l'envie de faire une omelette; elle fait apporter dans son appartement tout ce qui lui est nécessaire. Pendant qu'elle est occupée de cette importante opération culinaire, l'empereur entre sans être annoncé, soit que le hasard l'amène, soit que, prévenu par quelque avis officieux, il voulût se donner le plaisir de surprendre l'impératrice. Celle-ci, un peu troublée de cette visite inattendue, cherchait à lui dérober la vue de ses préparatifs.

» — Que fait-on donc ici ? dit l'empereur; je sens une singulière odeur de friture.

» Puis, passant derrière l'impératrice, il découvre le réchaud, la casserole d'argent dans laquelle le beurre commençait à fondre, le saladier et les œufs.

» — Quoi, dit-il, vous faites une omelette ? Bah ! vous n'y entendez rien ; je veux vous montrer comment on s'y prend.

» Il se fait apporter un tablier de cuisine et se met à l'œuvre avec l'impératrice qui lui servait d'aide.

» L'omelette faite, restait le plus difficile, c'était de la retourner ; mais Napoléon s'était donné plus de talent qu'il n'en avait ; car, quand il s'agit de faire sauter l'omelette, il ne la jeta que par terre ; obligé d'avouer son inexpérience, il remit à l'impératrice les insignes du métier et la laissa recommencer sa cuisine. »

Cet essai malheureux est le seul moment que la table ait fait perdre à Napoléon. S'il lui avait été possible de faire manger quelqu'un à sa place, il aurait passé procuration au premier venu. La table ne fut pour lui qu'une corvée, une nécessité indispensable. Le déjeuner lui prenait de dix à douze minutes, et le dîner une demi-heure au plus.

Société littéraire de Lausanne.

A l'occasion de son 4^{me} anniversaire, cette intéressante société, que notre public a eu maintes fois l'occasion d'applaudir, et qui s'est toujours pressée de prêter son concours à des œuvres utiles ou charitables, nous annonce une soirée pour samedi prochain, 20 février. Le programme, très heureusement composé, contient entr'autres un *Prologue*, qu'on dit être fort amusant, *La St-François*, et *Permettez, Madame!* comédies en un acte

pleines d'entrain et de gaieté. Plus trois morceaux de piano exécutés par M^{lle} OPPELIGER. — Il y a là de quoi assurer à nos jeunes amateurs de charmants succès. — Billets en vente chez M. Tarin.

La **Société lausannoise de musique de chambre** composée de MM. Pilet-Haller, Baudet, Bischoff et Muller, nous annonce sa seconde séance pour *mercredi 17 février*, dans la salle des concerts du Casino. La première séance, qui a été très appréciée et a obtenu les justes éloges de la presse, ne peut qu'assurer le succès de celle-ci. M. le professeur Vogel prête à ces messieurs son précieux concours.

Bal masqué. — Le deuxième bal masqué, organisé par M. Scheler, aura lieu le 13 courant. Cette *fête de nuit* sera variée par des divertissements et des danses excentriques, exécutés par des amateurs et artistes du théâtre. Une grande tombola gratuite sera offerte aux danseurs et danseuses. Voir le programme détaillé dans nos journaux et feuilles d'annonces.

Mot de la charade de samedi :
Péripétie. — 32 réponses justes. — Le tirage au sort a donné la prime au *Café central*, Lausanne.

Logogriphe.

Mes six pieds bien placés, à tous les yeux je brille
Et fait briller aussi tout objet que j'habille ;
Mais, déplacez trois pieds... Voyez donc quelle horreur !
De quiconque me voit, je soulève le cœur.

Oeufs frais. — Il ne faut pas placer, dit la *Science pratique*, des œufs frais dans la garde-manger, à proximité du lard, de fruits, de fromage ou de poisson, sans quoi les œufs, dont les qualités d'absorption sont très actives, s'imprèneront de l'odeur de ces produits et en prendront le goût. Une heure à peine suffit pour produire cette contamination qui, bien entendu, annule la saveur de cette chose exquise : un œuf frais.

La **Société de Zofingue** donnera, lundi et mardi, au Théâtre, deux soirées littéraires et musicales, dont le programme est très varié. Il comprend deux comédies, *l'Oeillet blanc*, de A. Daudet et E. Manuel, et *l'Avocat Patelin*, de Brueys; deux morceaux exécutés par un orchestre zofingien, des chœurs, la *danse norvégienne* n° 3, de Grieg, arrangée pour instruments à cordes, et *l'Andante du Concerto* en sol, de Beriot, pour violon et piano.

Boutades.

Un joli mot d'enfant :

Le petit Charles, âgé de cinq ans, revient de sa classe les yeux humides ; le maître lui a infligé une punition, un pensum, qui le contrarie beaucoup.

— Maman, s'écrie-t-il, je ne veux plus retourner à l'école.

— Pourquoi, mon enfant ?

— Parce qu'on ne nous apprend que des affaires qu'on ne sait pas !

X... aborde mystérieusement un de ses amis :

— Mon cher, on vient de me raconter une aventure assez piquante où l'honneur de deux personnes se trouve engagé.

— Vraiment ? qu'est-ce donc ?

— Mais on me l'a confiée sous le sceau du secret le plus absolu, en me faisant jurer de ne le répéter à personne.

— Vous m'intriguez.

— Je vais vous la dire à l'oreille.

Et X... se met à narrer l'affaire dans ses moindres détails. Puis, saisissant le bras de son ami :

— Au moins, ceci est entre nous deux ; vous me promettez bien de n'en souffler mot à âme qui vive.

— Soyez tranquille, je serai aussi discret que vous.

Le capitaine d'un grand navire dit au pilote marseillais qui le rentre au port :

— Surtout, faites bien attention.

— Oh ! avec moi, il n'y a pas de danger !

— Il y a beaucoup de rochers par ici, les connaissez-vous bien ?

— Si je les connais, les rochers ! un vieux pilote comme moi !

Au même instant, on entend un effroyable craquement, le navire venait de toucher :

— Tenez, la preuve, en voilà un !

L. MONNET.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET A LA FÊTE
DES VIGNERONS.

Orné de nombreuses vignettes.

En vente au bureau du *Conteur Vandois* et dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 63. — Barletta, à fr. 40. — Milan 1861, à fr. 42. — Milan 1866, à fr. 42,50. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15. — Tabacs serbes, à fr. 15. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.*

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE
Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUDD-HOWARD.